



## COMPTE RENDU AUDIENCE INTERSYNDICALE AVEC LE DI

Vendredi après-midi, à la demande de l'intersyndicale, M. CANAL, DI d'Occitanie nous a reçus au siège de l'interrégion.

Nous avons évoqué dès le début de l'audience les sujets suivants : actualité du mouvement et l'attente de nouvelles propositions au niveau national, ainsi que l'actualité des centres viti et de la RI.

Le directeur interrégional nous a assuré qu'il n'a jamais voulu sanctionner les agents. Il voulait simplement garantir la « sécurité des agents » dans ces moments de conflit social.

Il constate que la situation en Occitanie est maîtrisée et encourageante pour reprendre les négociations au niveau national.

« Il n'y aura pas de 882, ni interrogatoire, ni d'intervention des forces de l'ordre », a-t-il déclaré.

Il souhaite également qu'au niveau de l'intersyndicale, il y ait apaisement et sérénité pour l'instant. Nous lui avons répondu que nous partageons son point de vue, à la condition que les propositions du ministre soient à la hauteur.

La question de la dématérialisation de la gestion du parcellaire a été évoquée car elle inquiète grandement les services viti de l'interrégion.

Bien que peu informés de l'avancée de ce dossier, les administrateurs se veulent rassurants quant à la pérennité des services : « La dématérialisation entraîne une augmentation de la productivité mais en aucun cas une suppression de poste. » « Le contrôle des agents des douanes assure la qualité de la filière viticole. »

Au sujet de la RI, M. CANAL nous a affirmé n'avoir aucune information concernant l'avenir, notamment en ce qui concerne le transfert des missions à une agence unique de recouvrement.